

Image not found or type unknown



pension alimentaire et cotisation complémentaire mutuelle.

Par **cougui**, le **24/06/2012** à **11:00**

Bonjour,

En attendant le divorce, je suis astreint par ordonnance du JAF à verser une pension alimentaire de 1000€ à mon épouse. Toute fois je regle toujours la cotisation pour sa complémentaire santé. Est-ce que cette cotisation peu-être déduite de la pension ou faut-il que j'arrete le paiement de cette cotisation ?

Merci de votre réponse